
Matériaux métalliques — Essai de pliage

Metallic materials — Bend test

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7438:2005](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/749652e2-0b25-4959-b41c-7eb787e83ce6/iso-7438-2005)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/749652e2-0b25-4959-b41c-7eb787e83ce6/iso-7438-2005>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7438:2005](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/749652e2-0b25-4959-b41c-7eb787e83ce6/iso-7438-2005)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/749652e2-0b25-4959-b41c-7eb787e83ce6/iso-7438-2005>

© ISO 2005

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Symboles et désignations	1
3 Principe	1
4 Appareillage d'essai	2
5 Éprouvette	4
6 Mode opératoire	5
7 Interprétation des résultats	7
8 Rapport d'essai	7
Annexe A (informative) Détermination de l'angle de pliage à partir du mesurage du déplacement du mandrin	8

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7438:2005](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/749652e2-0b25-4959-b41c-7eb787e83ce6/iso-7438-2005)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/749652e2-0b25-4959-b41c-7eb787e83ce6/iso-7438-2005>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 7438 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 164, *Essais mécaniques des métaux*, sous-comité SC 2, *Essais de ductilité*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 7438:1985), qui a fait l'objet d'une révision technique.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/749652e2-0b25-4959-b41c-7eb787e83ce6/iso-7438-2005>

Matériaux métalliques — Essai de pliage

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie une méthode de détermination de l'aptitude à la déformation plastique par pliage des matériaux métalliques.

La présente Norme internationale est applicable aux éprouvettes prélevées dans des produits métalliques tels que spécifiés dans la norme de produit pertinente. Elle n'est pas applicable à certains matériaux ou produits, par exemple tubes en section complète ou assemblages soudés pour lesquels d'autres normes existent.

2 Symboles et désignations

Les symboles et désignations utilisés pour l'essai de pliage sont illustrés aux Figures 1 et 2 et spécifiés dans le Tableau 1.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
Tableau 1 — Symboles et désignations

Symbole	Désignation	Unité
a	Épaisseur ou diamètre de l'éprouvette (ou diamètre du cercle inscrit pour les éprouvettes de section polygonale)	mm
b	Largeur de l'éprouvette	mm
L	Longueur de l'éprouvette	mm
l	Distance entre appuis	mm
D	Diamètre du mandrin	mm
α	Angle de pliage	degrés
r	Rayon intérieur du pli de l'éprouvette après pliage	mm
f	Déplacement du mandrin	mm
c	Distance entre le plan incluant l'axe horizontal des appuis et l'axe central de la partie arrondie du mandrin avant essai	mm
p	Distance entre les plans verticaux incluant l'axe central et l'axe vertical de chacun des appuis et le plan vertical incluant l'axe central horizontal du mandrin après essai	mm

3 Principe

L'essai de pliage consiste à soumettre une éprouvette de section circulaire, carrée, rectangulaire ou polygonale à une déformation plastique par pliage sans changer la direction de chargement, jusqu'à atteindre un angle de pliage spécifié.

Les axes des deux branches de l'éprouvette restent dans un plan perpendiculaire à l'axe de pliage. En cas de pliage à 180°, les deux surfaces latérales peuvent, suivant les exigences de la norme de produit, soit venir

s'appliquer l'une contre l'autre, soit être parallèles à une distance spécifiée, une cale étant utilisée pour contrôler cette distance.

4 Appareillage d'essai

4.1 Généralités

L'essai de pliage doit être réalisé sur des machines d'essai ou des presses équipées des dispositifs suivants:

- dispositif de pliage avec deux appuis et un mandrin comme illustré à la Figure 1;
- dispositif de pliage avec un bloc en V et un mandrin comme illustré à la Figure 2;
- dispositif de pliage avec un étau comme illustré à la Figure 3.

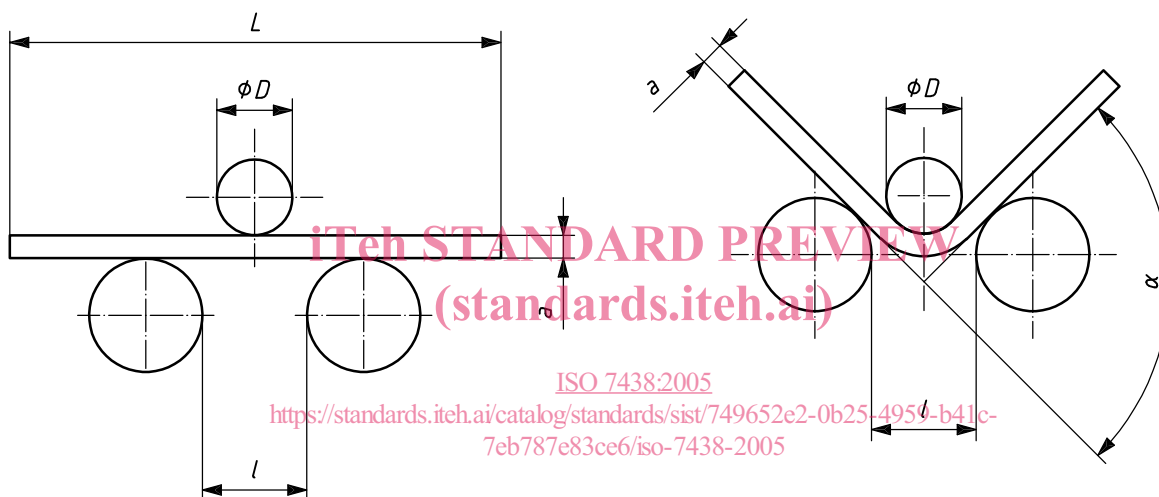


Figure 1

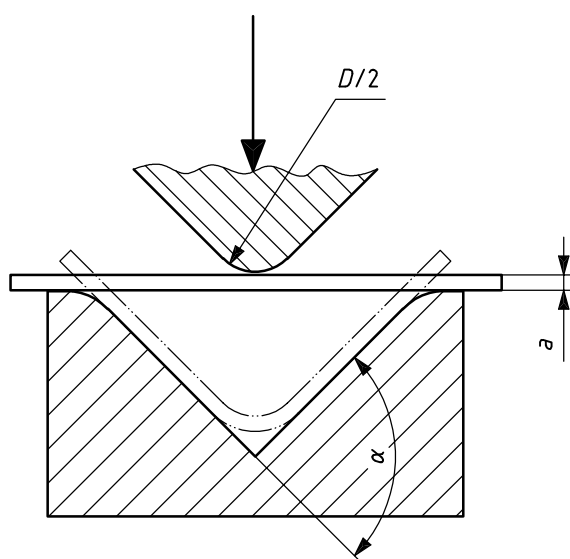
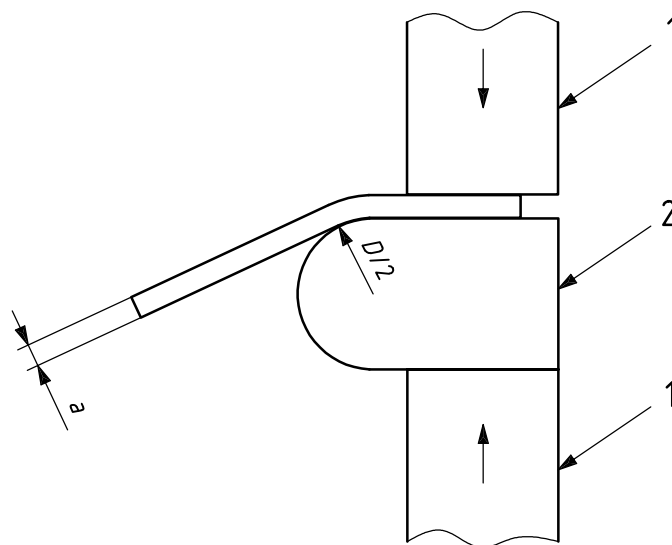


Figure 2



Légende

- 1 étau
2 mandrin

Figure 3

4.2 Dispositif de pliage avec des appuis et un mandrin

4.2.1 La longueur des appuis et la largeur du mandrin doivent être supérieures à la largeur ou au diamètre de l'éprouvette. Le diamètre du mandrin est déterminé par la norme de produit. Les appuis de l'éprouvette et le mandrin doivent avoir une dureté suffisante (voir Figure 1).

4.2.2 Sauf spécification contraire, la distance entre appuis, l , doit être égale à

$$l = (D + 3a) \pm \frac{a}{2} \quad (1)$$

et elle ne doit pas varier en cours d'essai de pliage.

4.3 Dispositif de pliage avec un bloc en V

Les faces inclinées du bloc en V doivent former un angle de $180^\circ - \alpha$ (voir Figure 2). l'angle α est spécifié dans la norme applicable.

Les bords du bloc en V doivent présenter un rayon compris entre 1 fois et 10 fois l'épaisseur de l'éprouvette et doivent avoir une dureté suffisante.

4.4 Dispositif de pliage avec un étau

Le dispositif est constitué d'un étau et d'un mandrin de dureté suffisante; il peut être équipé d'un levier pour appliquer la force à l'éprouvette (voir Figure 3).

Du fait que la position du bord gauche de l'étau peut influencer les résultats d'essai, il convient que le bord gauche de l'étau (tel que montré à la Figure 3) n'atteigne ou ne dépasse pas la droite verticale passant par le centre de la partie circulaire du mandrin.

5 Éprouvette

5.1 Généralités

Des éprouvettes de section circulaire, carrée, rectangulaire ou polygonale doivent être utilisées pour l'essai. Toutes les zones du matériau affectées par le cisailage ou le découpage au chalumeau et opérations similaires, lors du prélèvement des éprouvettes doivent être enlevées. Toutefois, un essai effectué sur une éprouvette dont les zones affectées n'ont pas été éliminées, est acceptable pour autant que le résultat obtenu soit satisfaisant.

5.2 Bords des éprouvettes rectangulaires

Les bords des éprouvettes de section rectangulaire doivent être arrondis avec un rayon n'excédant pas les valeurs suivantes:

- 3 mm lorsque l'épaisseur des éprouvettes est de 50 mm ou plus;
- 1,5 mm lorsque l'épaisseur des éprouvettes est inférieure à 50 mm et supérieure ou égale à 10 mm;
- 1 mm lorsque l'épaisseur des éprouvettes est inférieure à 10 mm.

La réalisation de l'arrondi ne doit pas provoquer de bavures transversales, rayures ou marques pouvant avoir une influence défavorable sur les résultats de l'essai. Toutefois, un essai effectué sur une éprouvette dont les bords n'ont pas été arrondis, est acceptable pour autant que le résultat soit satisfaisant.

5.3 Largeur de l'éprouvette

Sauf spécification contraire dans la norme applicable, la largeur de l'éprouvette doit être la suivante:

- a) la même que la largeur du produit si cette dernière est égale ou inférieure à 20 mm;
- b) lorsque la largeur du produit est supérieure à 20 mm:
 - (20 ± 5) mm pour les produits d'épaisseur inférieure à 3 mm,
 - entre 20 mm et 50 mm pour les produits d'épaisseur égale ou supérieure à 3 mm.

5.4 Épaisseur de l'éprouvette

5.4.1 L'épaisseur des éprouvettes issues de tôles, bandes, feuillards et profilés doit être égale à l'épaisseur du produit à essayer. Si l'épaisseur du produit est supérieure à 25 mm, on peut ramener celle-ci à au moins 25 mm par usinage d'une des faces. Au cours du pliage, la face non usinée doit être la surface en traction de l'éprouvette.

5.4.2 Les éprouvettes de section circulaire ou polygonale doivent avoir une section égale à la section du produit si le diamètre (pour une section circulaire) ou le diamètre du cercle inscrit (pour une section polygonale) n'excède pas 30 mm. Lorsque le diamètre ou le diamètre du cercle inscrit de l'éprouvette dépasse 30 mm mais n'excède pas 50 mm, on peut le réduire à une valeur non inférieure à 25 mm. Lorsque le diamètre ou le diamètre du cercle inscrit de l'éprouvette dépasse 50 mm, on doit le réduire à une valeur non inférieure à 25 mm (voir Figure 4). Au cours du pliage, la face non usinée doit être la surface en traction de l'éprouvette.

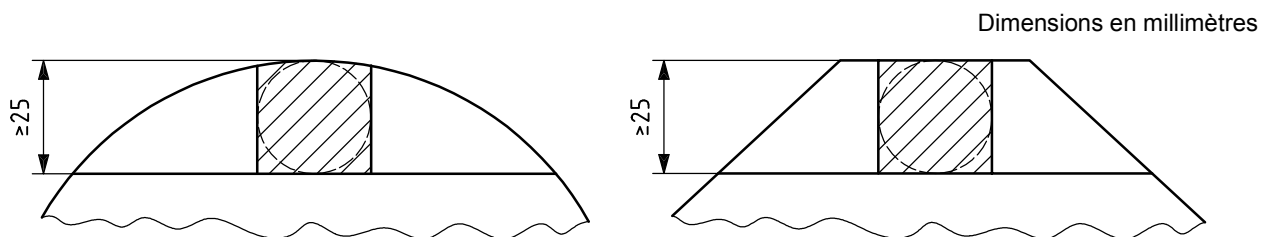


Figure 4

5.5 Éprouvettes de pièces forgées, pièces moulées et produits semi-finis

Pour les pièces forgées, les pièces moulées et les produits semi-finis, les dimensions de l'éprouvette et l'échantillonnage doivent être tels que définis dans les exigences générales de livraison ou par accord.

5.6 Accord pour éprouvettes d'épaisseur et largeur plus grandes

On peut par accord soumettre à l'essai de pliage, des éprouvettes d'épaisseur et de largeur supérieures à celles spécifiées en 5.3 et en 5.4.

5.7 Longueur de l'éprouvette

La longueur de l'éprouvette dépend de l'épaisseur de l'éprouvette et du dispositif d'essai utilisé.

6 Mode opératoire

AVERTISSEMENT — Pendant l'essai, des mesures de sécurité et un équipement de protection appropriés doivent être appliqués.

6.1 En général, les essais sont effectués à température ambiante entre 10 °C et 35 °C. Les essais dans des conditions contrôlées, lorsqu'ils sont exigés, doivent être réalisés à (23 ± 5) °C.

6.2 L'essai de pliage doit être réalisé suivant l'une des méthodes suivantes, telle que spécifiée dans la norme applicable:

- un angle de pliage spécifié est atteint sous une force appropriée et dans les conditions données (voir Figures 1, 2 et 3);
- les branches de l'éprouvette sont parallèles avec un écartement spécifié sous une force appropriée (voir Figures 5 et 6);
- les branches de l'éprouvette sont en contact direct sous une force appropriée (voir Figure 7).